Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Val-de-Marne

Commune d'Ivry-sur-Seine

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 à L 125-7 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **2019/03355** du **22 octobre 2019** mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui** x **non**

Prescrit	date	**9 juillet 2001**	aléa **Inondation et coulées de boue par ruissellement en secteur urbain**
Prescrit		**1er août 2001**	**Mouvements de terrain par affaissements et effondrements**
Approuvé		**12 novembre 2007**	**Inondation de plaine**

Les documents de référence sont :

Arrêté de prescription du PPR inondations et coulées de boue par ruissellement en secteur urbain (le périmètre concerne toute la commune) du 09/07/2001	Consultable sur Internet	x
Arrêté de prescription de PPR mouvements de terrain par affaissements et effondrements de terrain du 01/08/2001		x
Note de présentation PPRI de la Marne et de la Seine du 12/11/2007		x
Arrêté d'approbation du PPRI de la Marne et de la Seine du 12/11/2007		x

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **oui** **non** x

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	forte	moyenne	modérée	faible	Très faible
L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone **5**	zone **4**	zone **3**	zone **2**	**zone 1** x

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble est situé dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 **oui** **non** x

6. Information relative à la pollution des sols

La commune est concernée par un secteur d'information sur les sols (SIS) **Oui** **non** x

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Extrait du plan des servitudes du PLU (anciennes carrières) - 1 planche A4 (échelle 1/15 000)
- Cartes des aléas et du zonage réglementaire du PPRI de la Marne et de la Seine approuvé le 12 novembre 2007 (la crue de référence est la crue de 1910) - 1 planche A4 (échelle 1/15 000)
- Extrait de la carte des vitesses de l'étude SAFEGE (PPRI de la Marne et de la Seine) - 1 planche A3 (échelle 1/10 000)

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail **www.prim.net** dans la rubrique « ma commune face aux risques »

Date

Le Préfet de département

Sites internet :

Mise à jour :